

des enfants est proportionnellement plus considérable à la campagne qu'à la ville, il arrive que le mode suivi jusqu'à aujourd'hui donne aux grandes villes plus d'enfants d'âge scolaire qu'elles n'en possèdent en réalité.

Nous admettons aussi que le recensement des secrétaires-trésoriers est loin d'être parfait, qu'il comporte des lacunes regrettables; mais ce recensement, tel qu'il est, n'en constitue pas moins un document sérieux, le seul sur lequel on puisse actuellement s'appuyer officiellement. Le Département de l'Instruction publique et le Bureau des Statistiques font des efforts considérables pour amener les secrétaires des municipalités scolaires, avec le concours précieux des Inspecteurs d'écoles, à mettre au point le recensement annuel des enfants d'âge scolaire. Et sur ce point, il y a progrès.

D'ailleurs, tout en cherchant sincèrement à perfectionner nos statistiques, pourquoi nous montrerions-nous plus difficiles que l'État de New-York, l'un des États les mieux organisés, au point de vue administratif? Lisons bien ces lignes empruntées au rapport du Département de l'Éducation de l'État de New-York pour 1912, page 324 : "However, we are not proud of the care and interest manifested on the parts of authorities in taking school censuses. Census information is more often than otherwise lacking in cities and villages and even in rural communities and hamlets where the census may be taken easily and with small expense. All this is true notwithstanding the fact that the law specifically provides for taking of the census and the filing of a copy of same in school records available the use of teachers, attendance officers, inspectors and all others having a right to send information".

Et malgré les lacunes de ces statistiques, l'État de New-York ne les a pas infirmées; comme le Département de l'Instruction publique de Québec, cet État conserve ses statistiques et les améliore chaque année.

Néanmoins, l'écart que l'on signale relativement aux enfants d'âge scolaire entre le recensement fédéral et le recen-